
Rapport du directeur du secteur « adultes »

novembre 2005 à octobre 2006

Durant l'année 2005 - 2006, l'unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF) a accompagné plus de 40 élèves, quinze d'entre eux ont terminé leur formation.

Afin de souligner la réussite des élèves et de remercier l'ensemble des personnes qui les ont accompagnés durant leur apprentissage, l'UF a organisé une cérémonie le jeudi 29 juin à l'hôtel restaurant de la Vue-des-Alpes.

Quatorze jeunes ont reçu un certificat fédéral de capacité ou une attestation fédérale de formation élémentaire dans le cadre des cérémonies officielles des écoles professionnelles respectives et une élève a reçu son attestation de formation en entreprise ce jour-là.

Nous avons eu l'honneur et le plaisir de saluer la présence à cette cérémonie de :

- Madame Gisèle Ory, conseillère aux États, Présidente du Grand conseil neuchâtelois et directrice de Pro Infirmis, Neuchâtel
- Monsieur Jean-Luc Portmann, chef du service de formation professionnelle du Jura
- Monsieur Claude Matthey, représentant de l'Office AI du canton de Neuchâtel

Je remercie très chaleureusement tous les orateurs pour la pertinence et la gentillesse de leurs propos.

Une centaine de personnes ont participé à cette manifestation et ont pu ainsi féliciter les quatorze lauréats qui sont parvenus au terme de leur parcours auprès de l'UF.

Ces quatorze élèves ont réussi leur formation ; ils sont parvenus avec volonté et courage à se surpasser, de manière significative pour certains.

Les diplômes qui les récompensent concernent toute une palette de métiers :

Attestation fédérale de formation élémentaire

- ouvrier scieur
- ouvrier constructeur de route
- employée de magasin (alimentation)
- employée de magasin (pâtisserie - confiserie)
- employée de collectivité
- aide de cuisine
- ouvrier de garage

Attestation de formation en entreprise

- ouvrière en montage de pièces horlogères

CFC :

- bijoutière
- vendeuse (papeterie)
- 2 vendeuses (textile)
- employée de commerce

- maturité professionnelle (commerce)

Pour l'ensemble de ces jeunes gens, l'aide apportée par l'Assurance Invalidité a certainement été déterminante. Ils ont, pour la majorité, acquis un statut d'employé. A ce jour, sur les quatorze certifiés,

- un poursuit sa formation
- deux bénéficient d'une aide au placement et sont sur la voie d'un engagement ferme
- sept ont trouvé un emploi et sont intégrés au monde du travail, ils n'ont plus recours aux prestations de l'Assurance Invalidité
- quatre n'ont pas encore d'emploi, ils auront certainement besoin d'une aide pour parvenir à trouver une place de travail.

Si, tous ces élèves sont parvenus à trouver une solution, c'est aussi grâce à une collaboration étroite et constructive avec tous les milieux d'apprentissage (entreprises, écoles, collaborateurs de l'UF, intervenants thérapeutiques et orienteurs). Je voudrais ici remercier plus particulièrement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des entreprises pour le sérieux, l'engagement et la patience dont ils ont fait preuve durant les années de formation de nos jeunes.

Nous félicitons ces jeunes gens de l'effort qu'ils ont fourni et nous leur souhaitons plein succès pour leur avenir.

Stages

Durant l'année 2005-2006, cinquante-cinq stages ont été organisés dans les entreprises de la région pour les élèves effectuant leur année d'orientation pratique ou leur préformation. Nous tenons à remercier tous les employeurs et toutes les personnes qui, par leur présence et leur patience, ont su accueillir et encourager nos stagiaires. Ces stages d'un mois ont permis de trouver des formations et des apprentissages pour presque tous les élèves terminant leur année d'orientation pratique. Seul un jeune homme n'a pas encore trouvé de solution pour entreprendre une formation. Les recherches se poursuivent.

Un élève de l'unité scolaire, éducative et de traitement du Ceras a terminé son année de préformation, il a trouvé une place de peintre en automobiles et a rejoint l'antenne de Delémont

Un élève nous a quitté en cours d'année. Des raisons personnelles ont poussé ce jeune homme à mettre un terme à sa formation professionnelle et à notre soutien.

Stages d'admission

Nous avons, par ailleurs, accueilli durant cette année dix-sept élèves pour un stage d'observation de quinze jours. Douze de ces stages ont abouti à une admission.

Admissions

Ce printemps, un jeune homme (apprenant employé de commerce) a été admis à notre antenne de Delémont. Il se trouvait en difficulté et l'OAI a fait appel à nos services afin de lui apporter un soutien aussi bien sur sa place de travail que pour ses cours professionnels.

En août 2006, nous avons admis treize nouveaux élèves :

- deux élèves issues des classes préprofessionnelles de la ville du Locle et de Neuchâtel
- deux élèves du Jura, issues d'une classe préprofessionnelles
- un élève pour l'accompagner dans sa formation de monteur en chauffage
- quatre élèves du Centre pédagogique des Perce-Neige
- un élève de Pérène

- un élève du Centre pédagogique de Dombresson
- un élève de l'unité scolaire éducative et de traitement du Ceras
- un élève directement envoyé par l'Office AI.

Leur niveau scolaire et leurs difficultés motrices ou d'apprentissage nécessitent un soutien précis et surtout ciblé.

En outre, un élève de l'unité scolaire, éducative et de traitement du Ceras a entamé une année de préformation.

En collaboration avec tous les intervenants, nous leur proposons un préapprentissage qui devrait aboutir à un projet de formation en août prochain.

Effectif

A ce jour, l'effectif de l'UF est de quarante et un élèves. Mis à part les jeunes qui entreprennent une année d'orientation pratique, toutes et tous ont entrepris ou poursuivent un apprentissage dual :

- ◇ aides de cuisine (*deux en formation en entreprise*)
- ◇ assistantes de commerce de détail (*quatre en formation initiale*)
- ◇ documentaliste (*CFC*)
- ◇ électroplaste (*CFC*)
- ◇ employée en collectivité (*formation élémentaire*)
- ◇ employés de commerce (*deux en CFC*)
- ◇ gestionnaires de commerce de détail (*trois en CFC*)
- ◇ gestionnaire en intendance (*CFC*)
- ◇ gestionnaire en logistique (*CFC*)
- ◇ installateur sanitaire (*CFC*)
- ◇ monteur en chauffage (*formation élémentaire*)
- ◇ opératrices en horlogerie (*deux en formation élémentaire*)
- ◇ ouvrier de garage sur cycles (*formation élémentaire*)
- ◇ ouvriers de jardin (*deux en formation élémentaire*)
- ◇ ouvrier en petite mécanique (*formation élémentaire*)
- ◇ ouvrier en petite mécanique (*stage de longue durée afin de finaliser un éventuel projet*)
- ◇ ouvrière câbleuse (*formation élémentaire*)
- ◇ peintre en automobiles (*formation élémentaire*)
- ◇ deux élèves ayant obtenu leur attestation de formation élémentaire demeurent encore quelques mois rattachés à l'unité de formation. Cette période de stage d'insertion devrait permettre de finaliser un emploi.
- ◇ 11 élèves sont actuellement en année d'orientation pratique
- ◇ 1 élève est en préformation
- ◇ 6 élèves participeront à l'entraînement au travail

Entraînement au travail

Une nouvelle organisation de l'entraînement au travail est mise sur pied. En raison notre sur-occupation et du grand nombre d'élèves de l'unité scolaire à prendre en charge, il a été décidé que ces derniers bénéficieront de l'entraînement au travail à partir du mois de novembre. En effet, les jeunes gens effectuant leur année d'orientation pratique partent en stage à cette période. Dès lors, les locaux sont partiellement libérés et les intervenants disposent d'un peu plus de temps.

Locaux

Après plusieurs mois de recherche, l'antenne de Neuchâtel a emménagé dans de nouveaux locaux sis à la rue Saint-Honoré 12. Ces derniers sont bien ajustés à nos besoins et, ainsi, les élèves bénéficient d'un lieu adapté et serein.

Personnel

Madame Pauline Vermeille a été engagée pour repourvoir le poste d'enseignante nouvellement créé auprès de l'antenne de Delémont. Jeune diplômée, elle avait déjà fonctionné comme intervenante, à notre entière satisfaction. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle collaboratrice.

Nous remercions Mesdames Yvonne Tondolo, Myriam Faivre et Patrizia Sepulcri Iseli qui ont remplacé à notre pleine satisfaction Monsieur Francis Perrin en congé maladie, puis en convalescence, durant plusieurs mois. C'est avec satisfaction et soulagement que Monsieur Perrin a repris son emploi à la rentrée du mois d'août.

Voyage d'études et camp

L'UF a organisé son voyage d'études à Mulhouse. Quatre journées qui ont permis de visiter quelques entreprises et sites culturels de la région. Les visites furent sympathiques et formatrices pour nos jeunes.

Comme l'année dernière, les élèves en année d'orientation pratique ont participé au camp annuel qui s'est déroulé au Landeron. Les activités sont principalement axées sur le sport et la rencontre entre les élèves des trois antennes. Une journée sportive a été organisée avec les élèves qui sont en formation élémentaire ou en entreprise.

Inauguration de l'antenne de Delémont

Nous avons eu le plaisir et l'honneur de convier, le 8 février dernier, une centaine de personnes pour l'inauguration des nouveaux locaux de Delémont.

Il y a trois ans, il s'est avéré, après étude avec les services concernés, qu'il était devenu nécessaire d'ouvrir une nouvelle antenne à Delémont en complément de celles existant déjà à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Les premiers lieux d'accueil provisoires étant devenus très vite trop petits, l'antenne de Delémont de l'UF s'est installée en août 2005 dans des locaux adéquats, à la rue de l'Industrie 9 (ancienne classe Delta).

A cette occasion, nous avons eu le plaisir le plaisir d'entendre :

- M. Jean-François Roth, ministre de l'économie et de la coopération du canton du Jura
- M. Gérard Cattin, responsable des RH de Biwi SA à Glovelier, employeur
- M. Philippe Faivet, directeur de l'Office AI du Jura
- M. Joris Minder, ancien élève et membre du Comité exécutif de la fondation du Ceras

Ma reconnaissance va à tous les orateurs pour leurs propos élogieux et pertinents face à la problématique de l'insertion des personnes rencontrant des difficultés particulières.

Il m'appartient de remercier tous les membres de la commission qui ont réfléchi à l'opportunité de cette structure, ainsi qu'au comité, à la direction générale de la Fondation du Ceras et bien entendu aux autorités cantonales qui nous ont soutenus dans toutes nos démarches et ainsi nous ont témoigné leur confiance.

J'adresse mes plus vifs et très sincères remerciements ainsi que mes encouragements à la petite équipe du Jura avec un merci particulier à Madame Véronique Buchwalder-Rais, responsable de l'antenne de Delémont, qui par son dynamisme et ses compétences a déjà mené à bien plusieurs projets.

INSOS

L'UF est devenue membre d'INSOS (Institutions sociales suisses pour personnes handicapées). Il nous a paru indispensable, au même titre que d'autres institutions romandes s'occupant de formation professionnelle subventionnée par la Confédération (Ofas), de pouvoir participer activement aux réflexions sur la formation professionnelle pour des personnes en difficultés d'apprentissage et aux incidences de la cinquième révision de la loi sur l'Assurance Invalidité.

Nous avons déjà pu participer à plusieurs rencontres constructives et fort intéressantes.

Jubilés

Nous remercions chaleureusement Madame Marie-Claire Verhanneman (formatrice ergothérapeute) pour les trente années passée dans notre institution.

Quelques remarques et soucis

- Les augmentations des effectifs de l'unité scolaire, éducative et de traitement auront des incidences importantes sur le fonctionnement et la politique d'admission de l'UF. Une réflexion est menée en collaboration avec l'unité scolaire afin de déterminer si les prestations fournies par l'unité de formation peuvent se poursuivre de la même manière, notamment en ce qui concerne la préformation.
- L'implantation du centre de formation professionnelle spécialisée d'Yverdon-les-Bains (Le Repuis) sur les terres neuchâteloises a créé des tensions fort désagréables. La collaboration est difficile et l'approche du Repuis est particulière avec des moyens quelque peu différents. Nous craignons que les sollicitations auprès des entreprises soient encore plus nombreuses et que les responsables de ces dernières se fatiguent et prennent quelques distances face à des élèves en difficulté d'apprentissage.

L'État, par le Service des établissements spécialisés, a organisé une rencontre avec l'unité de formation de Malvilliers, le CFPS du Repuis et l'unité de formation professionnelle du Ceras. Cela nous a permis d'une part, de transmettre nos doléances quant à la façon dont le Repuis s'est implanté dans notre canton et, d'autre part, d'exprimer nos craintes sur les incidences d'un nouveau partenaire sur le terrain de l'insertion et de la formation.

- Comme toutes les institutions neuchâteloises, l'UF fait naturellement partie de la réflexion de l'État concernant les économies qui pourraient engendrées des restructurations, sous le nom de "Renard". Comme l'ont souligné les responsables des fondations, les directions et les collaborateurs en général, une réflexion doit être menée comme pour tous les services de l'État.

A l'origine, la Fondation du Ceras a mis sur pied une unité de formation professionnelle AI afin de favoriser l'intégration de ses élèves dans le circuit économique ordinaire.

A ce jour, cette structure permet d'accompagner non seulement des jeunes gens et jeunes filles issus de son unité scolaire, mais aussi des élèves en difficulté d'apprentissage venant de classes de l'école secondaire du canton ou d'autres institutions. Les élèves doivent être au bénéfice des mesures de formation professionnelle de l'AI.

Il n'y a pas d'ateliers proprement dit mais bien des lieux d'orientation professionnelle, d'enseignement, de soutien scolaire et de soutien thérapeutique. Les élèves sont en apprentissage dual avec des contrats d'apprentissage officiels (apprentissage et formation en entreprise).

L'UF est presque entièrement financée par la Confédération (Ofas). La RPT n'en modifiera nullement le financement à court et à long terme. Il n'y a donc pas d'économies possibles à faire pour le canton en ce qui concerne cette structure, pas plus que pour celle de l'unité de formation du CPM de Cernier.

Nous espérons que nous pourrions argumenter pour défendre les intérêts des jeunes gens et jeunes filles dont nous avons la charge. Nous craignons que les débats soient plus centrés sur les chiffres que sur les prestations et le pédagogo-thérapeutique.

- La situation globale (haute conjoncture conjuguée avec des restrictions budgétaires dans tous les domaines y compris dans le secteur privé) provoquent une pression sur l'emploi, sur les places d'apprentissage et bien naturellement sur nos élèves.
- L'application de la cinquième révision de l'AI entraînera aussi des changements. Les trois nouveautés fondamentales dans le système sont : la détection précoce, l'intervention précoce et les mesures de réinsertion. Toutes ces mesures ont pour buts de maintenir la personne sur sa place de travail ou de la préparer à entrer dans le monde du travail. L'accompagnement, le soutien et l'encouragement individuel sont fortement développés aussi bien pour les employeurs que pour les personnes assurées. Nous pouvons déjà mesurer l'engagement des Offices AI qui ont augmenté assez massivement leurs interventions auprès des entreprises. En outre, les instances politiques des cantons mettent en place des stratégies très énergiques afin de proposer à la population "jeune" des activités voire des stages de longue durée pour les accompagner dans la perspective d'un emploi ou d'une formation professionnelle.

Naturellement, nous sommes dans l'obligation de collaborer encore plus étroitement avec tous les acteurs de l'insertion.

- La nouvelle loi fédérale sur la formation, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004, introduit la notion de formation initiale en remplacement de la formation élémentaire. Un certain nombre de formations sont en place (vente – cuisine). Certes, nous observons quelques difficultés, mais dans l'ensemble nos élèves arrivent à s'intégrer et nous osons espérer qu'ils parviendront à mener à bien leur apprentissage.

Cette année se termine sur des questions et des soucis. Toutefois nous observons aussi et toujours plusieurs points positifs. L'unité de formation poursuit sa mission d'intégration de personnes en difficultés d'apprentissage dans le circuit ordinaire de l'économie. Assurer la continuité tout en améliorant nos prestations, poursuivre notre action avec le réseau d'entreprises, offrir un accompagnement pour des formations de qualité débouchant sur un emploi en entreprise, tels demeurent nos objectifs.

Cela ne peut se réaliser qu'avec la participation du comité, de la direction, de l'ensemble des collaborateurs et de tous nos partenaires ; merci à toutes et tous pour cet engagement remarquable !

